

ETAT CIVIL

Nécrologie:

Madame Jeanne de la Villéon, née le 21 février 1916, décédée le 26 janvier 2017.

Notre centenaire avait fêté son centième anniversaire, il y a 1 an, entourée de sa nombreuse famille!
Sincères condoléances à tous!

Monsieur Jean-Yves Busnel, né le 30 mai 1952, décédé le 29 mars 2017.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à toute sa famille.

Naissances:

Noëlyne Daugan est arrivée au Clos Noblesse le 19 février 2017.

Bienvenue et félicitations Audrey et Jean-François!

Bienvenue, également, à **Diego Rouault**, né le 28 mars 2017.

Félicitations à ses heureux parents au Pertuis Baucher!



Le Comité des Fêtes organisera son concours de pêche annuel le dimanche 11 juin à l'étang St Fiacre.

Engagement de 8€ pour la journée. Un lot à tous les pêcheurs.

Vous êtes également invités à vous inscrire au repas qui suivra (tarif de 10€) avec entrée - jambon à l'os - dessert.

Réservations au 06 28 93 44 12 ou au 06 81 78 55 53 (après 18h) ou par mail : cdflsifffs@gmail.com.



OEUFS MIMOSA DE PAQUES

Pour 4 personnes : 4 à 8 œufs (selon l'appétit), 1 petit bol de mayonnaise, sel, poivre, persil ou olives pour la décoration

Faire durcir les œufs 10 mn et les refroidir sous l'eau froide. Les écaler et les couper en deux dans le sens de la longueur. Séparer les blancs des jaunes.

Émietter à la fourchette les jaunes, en réserver 1/4. Mélanger les 3/4 à la mayonnaise. Remplir les demi-blancs avec la préparation puis saupoudrer chaque moitié d'œuf du reste du jaune émietté, c'est ce qui fait le mimosa.

Décorer avec le persil ciselé ou les olives coupées en petits dés.

Vous pouvez varier la recette et les saveurs en mélangeant aux œufs émiettés du crabe, du thon, des dés de saumon cuit ou fumé, des betteraves,

Vous pouvez également varier la préparation avec différentes rillettes de poisson, sardines à l'huile. Bien sûr, dans ce cas, pas de mayonnaise.

Régalez-vous avec ces œufs, soit seuls, soit en accompagnement de jambon, etc.

Annette



Les membres de la **Commission du CCAS** ont décidé d'aider les familles non imposables dans le règlement des frais de cantine des enfants scolarisés en maternelle et primaire pour l'année 2015-2016.

Si vous êtes concernés, veuillez déposer en Mairie les factures de cantine par enfant, le dernier avis d'imposition recto-verso (Avis d'Imposition 2016 sur les revenus 2015) et un RIB, **avant le 1er mai 2017, dernier délai.**

Les membres du CCAS



Le mot du Maire :

Une page se tourne, Hervé!

Les élus et moi-même te remercions pour ton bilan très positif après ces 9 années à la tête de la commune!

Nous souhaitons vivement que ta santé te permette de finir ce mandat avec nous.

Pour toi Hervé, j'emprunterais à M. Vince LOMBARDI son appréciation d'une vie bien remplie:

«Je crois, fermement, que pour tout homme, l'apothéose pour tout ce qui lui est cher, vient lorsqu'il s'est bien battu pour la bonne cause.»

C'est donc avec une très grande émotion que j'endosse, aujourd'hui, cet habit de premier magistrat de notre village.

Le conseil municipal a décidé de confier la gestion de la commune à Pierre GICQUEL, Jean-Pierre GUILLEMER et moi-même.

Nous devons garder à l'esprit que nous ne sommes là que pour une durée limitée.

Nous ne devons pas vous décevoir.

Je sais pouvoir compter sur l'équipe que nous formons pour mener à bien les projets à venir.

Vous trouverez en feuille annexe la nouvelle liste des délégués communaux et inter communaux.

N'hésitez pas à prendre contact avec eux si une commission vous intéresse, vos idées seront les bienvenues!

Donnons la possibilité à toutes celles et ceux qui veulent s'investir de pouvoir partager, au quotidien, une qualité de vie.

Essayons d'être en harmonie avec notre entourage quelque que soit le niveau social, intellectuel ou culturel.

L'important est de vivre côte à côte, de se supporter, de s'apprécier et de se rendre service dans la mesure du possible.

*Soyons constructifs pour l'avenir de notre commune, gardons le cap vers l'espoir!
Chaque moment, chaque action est un plus!*

A tous, bonne fête de Pâques et à bientôt

C.D.

LA VIE A LA CAMPAGNE IL Y A 100 ANS...

Si vous faites partie de ces 90 % de français qui ont une origine paysanne, peut-être serez vous intéressés de connaître la vie de nos ancêtres? Une vie simple et compliquée à la fois, sous l'œil toujours vigilant de l'Eglise. Au XIXème siècle, seulement 2 couples sur 100 pouvaient espérer fêter leurs noces d'or.

Un homme sur quatre et une femme sur cinq étaient veuf (ou veuve) avant l'âge de 35 ans. A 45 ans, le veuvage touchait même un homme sur deux.

Aux conditions de vie difficiles, facteur de la mortalité élevée, s'ajoutait le risque énorme pris par les femmes à chaque accouchement : 1 sur 10 y laissait la vie. Or, une femme se trouvait enceinte tous les 15 à 20 mois. A ce rythme, le pays aurait risqué le dépeuplement si l'on ne s'était pas remarié aussitôt. Dans les 6 mois, un homme avait retrouvé une mère pour ses enfants. Les femmes devaient attendre 9 mois avant de se remarier au cas où le défunt aurait laissé un héritier supplémentaire, ce qui n'empêchait pas certaines de s'y prendre à l'avance...

Le futur époux était parfois choisi avant même que le premier ait eu le temps d'être enterré! Ces pratiques ne choquaient personne et un mariage sur quatre était en fait un remariage. Pour ceux qui jouaient de malchance, une troisième ou une quatrième noce était possible. En revanche, le divorce était exclu. Il faudra attendre que Napoléon ressente la nécessité personnelle de divorcer pour faire inscrire dans le Code Civil le droit au divorce.

Dans les campagnes, on se replie sur la superstition. Pour connaître le sexe de l'enfant à venir, on s'en remet aux astres et on étudie soigneusement le teint de la mère.

Il faut de plus respecter certaines règles :

- la femme enceinte ne doit pas s'habiller de rouge au risque d'avorter
- elle ne doit pas regarder une personne possédée par des tics nerveux pour ne pas contaminer le bébé
- elle ne doit prendre ni vin, ni café, ni manger de gibier pendant les trois premiers mois de grossesse car le bambin porterait des taches et des poils déplaisants sur le visage
- si elle croise un lièvre, elle ne doit surtout pas porter la main à la bouche, sinon c'est le bec -de -lièvre assuré!

(suite au prochain numéro...)

Annette Hocquet



Restauration de clocher

Pâques reste une grande fête pour beaucoup de religions à travers le monde. Pour nous et plus modestement, nous assistons à la résurrection du clocher avec le retour des quatre cloches : événement majeur pour la vie de notre commune !

Notre bonne vieille Marguerite, née en 1793, est heureuse de sonner, désormais, à toute volée et c'est du jamais vu, depuis une bonne dizaine d'années, avec Bernadette-Hélène, Jeanne-Thérèse, Florence-Désirée et Julienne-Désirée arrivées aux Iffs en 1958.

Les cloches, très présentes dans la vie quotidienne, annonçaient, autrefois, par le tocsin, soit un incendie, soit les guerres. Plus pacifiquement, au-delà de leur fonction religieuse, les cloches et carillons rythmaient la vie de tous les jours à une période où l'on ne portait pas de montre et où l'on travaillait à l'extérieur.

Le fameux tableau « L'Angélus » de Millet en porte témoignage.

Maintenant, nous reprenons le tintement des heures et demi-heures avec le carillon des Iffs.

Les cérémonies religieuses verront la pleine volée des quatre cloches sans oublier l'Angélus.

Quant à l'écrin, le clocher resplendit de sa restauration avec ses joints refaits, le nettoyage des pierres,



l'adjonction de deux superbes gargouilles et toutes les améliorations qui ne se voient pas d'en bas !

Tout cela, me direz-vous, a un coût. Le montant total du marché est de 313 000 € TTC.

L'église étant classée, le montant global des subventions obtenues avoisinent les 92 % entre les différents financeurs.

Au global et avec le retour de la TVA sur 2017 et 2018, le solde pour la commune sera de 30 000 € environ.

Fort de cette bonne expérience, nous envisageons sérieusement la restauration du reste de l'édifice (extérieur et intérieur) : vaste projet qui pourrait s'étaler sur trois à quatre ans. Nous en reparlerons !

HV

Au nom de l'Association « Iffs-Accueil » je vous souhaite de très bonnes fêtes pascales!

Notre association organise une tombola avec de nombreux lots intéressants.

Le tirage aura lieu jeudi 20 avril.

Coût du billet = 1 euro.

N'hésitez pas à me contacter au 06 87 04 17 12 pour l'achat de ces billets.

Merci pour votre participation.

Annette Hocquet



EMBELLISSEMENT DE NOTRE VILLAGE

Dans la continuité des travaux de voirie réalisés récemment à l'entrée du village sur la RD 21, nous passons maintenant à la seconde étape: l'embellissement des abords.

Toujours dans un souci de rendre notre village aussi charmant et agréable que possible, la commission « environnement » a travaillé, depuis quelques mois, sur la création d'espaces fleuris et sur la plantation d'arbustes.

Cela concerne essentiellement:

le centre du bourg avec deux grands massifs à remanier profondément.

le terrain de l'étang Saint Fiacre, qui s'ornera aussi de quelques massifs arbustes, puis à l'automne de nouveaux arbres y seront plantés.

Ces deux endroits voient le passage de nombreuses personnes et familles. C'est pourquoi nous souhaitons rendre ces lieux coquets !

La commission a fait établir plusieurs devis pour n'en retenir qu'un.

L'entreprise sélectionnée fournira les plantes et apportera ses conseils lors de la plantation.

Pour des raisons d'économie, mais pas uniquement, il nous a semblé intéressant, convivial et pédagogique que la plantation soit faite par tous les ifféens qui sont attachés à leur environnement.



Nous vous proposons donc de nous retrouver, devant la mairie, le samedi 29 avril à 9h00, en tenue de jardinier, avec vos outils pour celles & ceux qui en disposent.

Ces journées citoyennes se font déjà dans d'autres villages et remportent toujours un vif succès !

Pourquoi pas nous ?

C'est une excellente opportunité de pratiquer le «tous ensemble» et autres démarches «solidaires», en toute simplicité.

Cette petite contribution sera bien entendu récompensée par un pot de l'amitié en fin de chantier, vers midi.

Vous serez tous les bienvenus, parents, enfants, l'occasion de participer à un beau projet et de réunir nos forces pour rendre encore plus beau notre petit écriin, Les Iffs.

Yves Martin